



CONSEIL DES SAGES DES MOLIERES

Compte rendu de la réunion du 17 mars 2015

Présents. *Mesdames* : Cano, Cazettes de Saint Leger. *Messieurs* : Gruffeille, Jullemier, Demichel, Hvostoff, Berthier, Portigliatti, Pruneta.

Absents excusés. Messieurs Larchevêque, Marcault, , Lesieur.

Absents. *Messieurs* : Guillemin, Mancion

ORDRE DU JOUR

- **Les liaisons douces**
- **La valorisation des bois communaux**
- **Etude du dispositif « Voisins vigilants »**

1) Liaisons douces

Mr Jullemier distribue une reproduction A4 au 1/12500 de la carte IGN du village au 1/25000 et un plan de détail des carrières St Jean entre le chemin de Cernay et la rue de Boullay. Il y apparaît le terrain que la commune a acquis.

La discussion s'engage. La disposition du village en toile d'araignée à partir du centre ne facilite pas la création de voies piétonnes pour relier les différents quartiers entre eux.

Mme de Saint Léger pense qu'il serait utile d'interroger les communes limitrophes sur leurs projets dans ce domaine, a savoir St Rémy, Gometz la ville, Limours, Pécqueuse, Boullay.

Constant Portigliatti propose de faire des reconnaissances par secteurs. Il est décidé de prévoir plusieurs rendez-vous sur le terrain pour se rendre compte des possibilités. 6 dates sont proposées pour que le maximum des membres du comité puisse y participer :

Le mercredi 25 et jeudi 26 mars le matin de 9h à 12h

Le lundi 30 et le mardi 31 mars l'après midi de 14h à 17h30

Le vendredi 10 et le mardi 14 avril l'après midi de 14h à 17h30

2) Valorisation des bois

Un nettoyage du bois de la Cocquetière par les enfants des écoles est programmé le vendredi 22 mai de 13h30 à 15h00. Peut-être, le comité des sages pourrait-il s'y associer ?

Il faut évaluer les diverses possibilités (en particulier sur l'aménagement de la nouvelle parcelle communale). Un groupe de travail va être formé.

3) Voisins vigilants

Un groupe de travail de 4 personnes (Mme Cano, MM Jullemier, Demichel et Hvestoff) prendra contact avec la gendarmerie de Limours pour étudier le principe et l'utilité d'un tel dispositif.